

« ANGLAIS »

LICENCE 3

Simon-D. Dubois Boucheraud

DESCRIPTIF DU SEMESTRE 2

L'objectif du deuxième semestre est d'approfondir vos compétences linguistiques tout en vous familiarisant avec le fonctionnement juridique et institutionnel du Royaume-Uni ainsi que son histoire.

Nous aborderons ainsi l'origine du Royaume-Uni, qu'il s'agisse d'une entité géographique ou de l'entité légale plus large que recoupe la notion de Couronne d'Angleterre. Nous étudierons la composition du Parlement britannique ainsi que son rôle, et le cheminement d'un projet de loi pour devenir Act of Parliament. Dans la continuité du travail sur les Etats-Unis du premier semestre, nous porterons notre attention sur le système de procédure britannique, et le rôle des différents « lawyers » (notion polysémique qu'une simple traduction par « avocat » ne peut suffire à expliquer). Nous nous pencherons enfin sur l'inscription du Royaume Uni au sein de l'Union Européenne, et la prépondérance de la loi supranational pour cet ensemble d'états obéissant à la Common Law. Théocratie et Monarchie parlementaire, le Royaume Uni doit évidemment être étudié en saisissant parfaitement le poids de ces deux notions, que viendra éclaircir la dernière séance du semestre.

Parmi les 5 compétences du Cadre Européen et Commun de Références pour les Langues (CECRL), nous en évaluerons 3, même si nous tenterons de travailler toutes les compétences. Vous serez évalués en :

- compréhension de l'écrit (comprendre un texte dans ses grandes lignes et dans le détail si possible, sans pour autant TOUT comprendre).
- production écrite (savoir s'exprimer en anglais, à l'écrit, en rédigeant un passage de quelques lignes. On prêtera attention à la grammaire peu complexe mais assez mal maîtrisée de l'anglais, des -s de 3^{ème} personne, à la maîtrise des temps du passé et du présent, ainsi qu'au vocabulaire employé et à l'articulation de votre bref discours par des mots de liaison).
- compréhension de l'oral (un court document audio-visuel vous sera présenté et il s'agira, comme pour un texte, d'aller de l'explicite à l'implicite, avec des questions de compréhension d'abord globale, puis détaillée, voir mot-à-mot pour un passage réduit).

Nous travaillerons la production orale ainsi que la compétence d'interaction (ajuster ses réponses selon ce qui vous est répondu) en cours, mais cet apprentissage ne pourra être sanctionné par une évaluation, étant donné les effectifs chargés de Licence 3. Parallèlement, il vous sera demandé d'aller passer le test diagnostique ELAO au « Centre de Ressource en Langues » (CRL), en Salle 426, afin de bien vous situer dans la grille européenne de compétences.
